



APPEL A CANDIDATURES POUR DOTATIONS DE RECHERCHE 2010

En 2010, l'Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone (ARSla) attribuera des dotations de recherche à :

- . des laboratoires de recherche fondamentale concernés par la SLA,
- . des équipes de recherche clinique s'occupant de patients atteints de SLA.

Le montant total des dotations sera de 300.000 €uros.

Seront subventionnés des projets de recherche clinique et des projets de recherche fondamentale.

Les candidats devront :

- se référer au texte sur les procédures d'attribution des fonds disponibles sur le site de l'ARSla (www.ars.asso.fr)
- retirer leur dossier de candidature sur le site de l'ARSla ou sur demande par mail (ars@wanadoo.fr)
- adresser leur dossier mail à ars@wanadoo.fr, avant le 29 mars 2010, minuit (avec accusé de réception de l'ARSla) et envoyer une copie du dossier papier par courrier à l'ARSla, au plus tard le 29 mars, minuit (le cachet de la poste faisant foi)

Le Conseil Scientifique de l'ARSla et des experts extérieurs (2 par dossier) procéderont à la sélection. L'attribution des dotations sera communiquée au plus tard fin juin 2010.



L'Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone, fondée en 1985, réunit malades, familles et soignants. Elle est reconnue d'utilité publique et compte 6000 adhérents en France.

L'ARSla consacre une part importante de ses moyens au soutien à la recherche clinique et fondamentale et remplit une mission d'interface entre les personnes touchées par la SLA et autres maladies du motoneurone et les acteurs de la prise en charge médicale et sociale.

Maison de l'ARSla
75 avenue de la République 75011 Paris
Tél : 01 43 38 99 11 - Fax : 01 43 38 31 59
e-mail : ars@wanadoo.fr – web : www.ars.asso.fr